SALSEPAREILLE DE SANDS.

Cette préparation sans égale, a fait les cures les plus surprenantes de toutes celles qui sont consignées dans les annales de la médecine, et a prouvé ainsi, sans réplique, qu'elle peut atteindre le but élevé auquel elle est destinée. Des malades qui ont souffert pendant longues années de diverses affections chroniques, qui ont dépensé beaucoup d'argent en voyages et frais de médecines, et qui ont été en butte à toutes les douleurs que l'humanité peut souffrir, se sont guéris radicalement par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille. Les rhumatismes chroniques, scrofules, rhumatismes aigus, dartres, ulcères, douleurs des os, ulcères de la gorge et du nez, scorbut, hémorroïdes, maladies chroniques des yeux, éruptions cutanées, &c. cèdent à l'usage de ce spécifique. Toutes les maladies qui ont leur origine dans l'impureté du sang ou des humeurs seront promptement et radicalement guéries par ce remède qui opère en entrant complètement dans la circulation. Comme il traverse tous les obstacles en passant dans le canal alimentaire, le malade éprouve d'une manière sensible les progrès et la vertu curative de la Salsepareille.

Pour plus amples détails, voir les divers avis dans ce journal et autres.

☞Préparée et vendue en gros et en détail, et pour l'exportation, par A. B. Sands et Co. droguistes chimistes, bâtisse en granit, 273, encoignure Broadway et Chambers street. New York.

Vendue à la Nouvelle-Orléans, par A. Olivet et Co. 64, rue de Chartres, et par Sickles et Co. No. 46, rue du Canal; par Duflho, 146, rue de Chartres, et par les marchands et droguistes des divers endroits des Etats-Unis.

Prix, $1 par bouteille—6 bouteilles pour $5.

Nota. Demander la salsepareille de Sands et n'en prenez pas d'autres. 6 juill.

COMMERCIAL.

COMMERCIAL D'EUROPE.

Hâvre, le 12 juin 1843.

COTON—Durant les premiers jours de la semaine dernière la demande de coton a été assez bonne, mais elle a fléchi vers les derniers jours et le marché était très dur à la vente, sans cependant qu'il soit survenu aucun changement dans les prix. Les détenteurs ont très grande confiance dans l'avenir et ne se pressent pas de vendre.

Amsterdam, le 13 juin.

TABAC. Les ventes de tabac en première main se composent de 196 boucauts Maryland, 208 Kentucky et 219 Virginie, plus 230 surons tabac en feuilles de l'île de Cuba. Généralement parlant, cet article est en meilleure demande.

Londres, le 16 juin.

TABAC—L'aspect du marché n'offre aucun intérêt. Les prix sont sans changement et les transactions sont très limitées.

Liverpool, le 9 juin.

COTON—Les importations de cette semaine ont été extraordinairement importantes et le marché offre l'aspect le plus calme. Nous ne pouvons cependant faire aucune réduction positive à nos cotes quoique les acheteurs aient obtenu un léger avantage. La demande a été modérée. 20,760 balles ont changé de mains, savoir: 21,740 Amérique, 1,690 Brésil, 200 Egypte, 30 Antilles et 1950 des Indes Orientales.

16 Juin.

La plus grande inactivité a régné sur le marché durant toute cette semaine. Il est actuellement pleinement avéré que la récolte des Etats Unis sera aussi importante qu'on l'avait d'abord présumé, aussi les consommateurs ne se pressent-ils d'augmenter leur stock, persuadés que la grande quantité de coton sur place est une sorte de garantie du maintien des bas prix actuels; malgré ce stock abondant les prix n'ont pas subi grands changements. Les qualités communes et ordinaires d'Amérique et Surat ont baissé de 1/8d. par lb. Les autres descriptions sont sans changement. Les transactions de cette semaine se composent de 23,300 balles, savoir: 19,410 Amérique, 1060 Brésil, 20 Egypte, 200 Antilles et 2100 Indes Orientales.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Wm. Tell, Gilliat, Marseilles, J Barker
Garonne, Sagory, New York, A Coben
Elizabeth Frith, Pearce, New York, Bridge & Bro
Brick Algonquin, Williams, Providence, F P Beck
Growler, Spear, New York, Tuby & Bogert
Goel. Excel, Crowell, Savannah et Key West, A Kearney & co
Elizabeth, Forsyth, Pensacole, Capitaine
Only Daughter, Smith, Matamoros,
Callao, Swasey, New York, Bailey & Baxter
Steamer Sarah Barnes, Jones, Galveston, Capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Tennessean, Drake, des Passes.
" D. Webster, Riddle, des Passes.
" Persian, Riddle, des Passes.
" Mississippi, Clark, des Passes.
" Tiger, Crowell, des Passes.
Navire Queen Victoria, Rankett, du Havre.
Barque Abeille, Estrada, de Cadix.
Brick George, Carlson, de Gottenburg
Goel. Oregon, Crowell, de Matamoros.
Sloop Cutter, Clark, de Galveston.
Steamer Monmouth, Griffin, Mobile.
" John Armstrong, Streck, Lafourche.
" Louisa, Field, St. Louis.
" Olester, Hicks, Cincinnati.
" Star, Amsden, Natchitoches.
" Brilliant, Hart, Bayou Sara.
" Creole, Hiern, Mobile.
" Patrick Henry, Dorsey, St. Martinville.
" Benj. Franklin, Carey, St. Louis.

MEMORANDA.

Havre, 5 juin—Arrivés, Argo, N. Orléans; 7, St. Léon, de [illegible]; 7, Tagison, de N. O.; 10, Colchis, do; 18, Sabaria, [illegible]. Marseille, 30 mai—Arrivés, Albane, Nouvelle-Orléans; 9 juin, Abbey Baker, Spratt; et l'Ozard, Miller, do.

DERNIERES DATES.

New-York	juill 1	Londres	juin 16
Boston	juin 30	Liverpool	juin 17
Baltimore	juill 2	Paris	juin 14
Washington	juill 1	Havre	juin 12
Philadelphie	juill 1	Bordeaux	juin 14
Charleston	juill 4	Vera-Cruz	juin 21
Havane	juin 29	Mexico	mai 12
Galveston	juin 10	Tampico	juin 19

AVIS—Il y aura jeudi prochain 13 de juillet courant, à 7 heures 1/2 du soir, dans les appartements attenant à la Salle St. Louis, une réunion générale des membres composant la Société Française de Bienfaisance et d'assistance mutuelle. L'assemblée se tiendra sous le maillet de M. P. Soulé président de l'association. Il y sera traité d'affaires importantes et on sollicite zèle et ponctualité de la part des sociétaires.

Par ordre du Président. LONG DUPLAN, Secrétaire général. 10 juillet—3

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES POMPIERS.
Nouvelle Orléans, le 8 juillet 1843.

CONFORMEMENT à une résolution adoptée par le bureau des directeurs de cette institution le 1er. du courant, les actionnaires sont requis de faire un versement de 5 pour cent sur chaque action inscrite à leur nom, au secrétariat de la compagnie, dans trente jours de la publication de cet avis.
10 juil—3en30j (Signé) WM. FRERET, Président.

IMPORTATION récente d'Espagne—Dernièrement reçu par le navire Adolfo, de Cadix, les articles suivants offerts en vente sur le bord, soit au magasin du consignataire:
300 jarres huile d'olive, 100 barils vin de Malaga sec, 25 do de doux, 25 barriques do, 10 barils poires sèches, 10 do gingembre des Canaries, 10 do poivre rouge, 75 barillets olives, 15 do do, 25 livres safran, 150,000 bouchons en sacs de 5 à 10 chaque, 2000 sangsues.
10 juill—3 JOSE ROBERT Y GIRONA, 53, Commune.

CERISES à l'Eau de vie et Liqueurs.
50 caisses Cerises de Québec, premier choix,
20 do de Marasquin supérieur,
en débarquement du navire Queen Victoria, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 34, rue de Chartres. 10 juill

AU GRAND RABAIS.
50,000 belles sangsues de Hongrie, garanties 1re qualité, à 12 1/2 la pièce, apportées par le soussigné à bord du navire Tippecanoe, venant du Havre, et diverses marchandises, telles que beau papier à tapisserie à 30 sous le rouleau, parfumerie, librairie, chapellerie, ustensiles de cuisine en fer battu, &c. &c.
CH. GUERINEAU, 64, rue St. Pierre, entre Royale et Chartres. Dépôt de sangsues à la paroisse St. Jean-Baptiste, Bonnet Carré 10 juil

SQUASH-MONSTRE.
LE soussigné a reçu du juge Butler de St. Francisville un squash ayant 4 pieds 8 pouces de circonférence et pesant 60 livres. Ce légume peut être vu à son magasin.
10 juillet W. DINN, 11 Commune

FER J. Suède—Une facture de différentes descriptions à vendre par HARROD, DARLING & Co, 10 juillet 49, Commune

HUILE de graisse—Quelques barils de qualité supérieure à vendre en magasin par HARROD, DARLING & Co. 10 juillet 49, Commune

PLOMB 3 barillets assortis dernièrement importés à vendre par HARROD, DARLING & Co. 10 jt 49, Commune

SACS en paire reçus de seconde main à vendre par HARROD, DARLING & Co. 10 jt 49, Commune

FARINE—150 barils en débarquement et à vendre par CH DOANE & Co. 69 Poydras 10 juil

MAIS—400 sacs en débarquement, à vendre par CH. DOANE & Co. 69 Poydras 10 juil

BOTTES, Brodequins et Souliers, en débarquement du navire Prentice, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 10 juil

CHAPEAUX—Un grand assortiment de différentes descriptions, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 10 juil

MARCHANDISES sèches provenant du Pénitentiaire de la Louisiane, et convenables pour habitations—30 balles toile à chemise pour nègres, 1 do. coton croisé, 1 do coton bleu, 1 do linseys [illegible], 1 do. crosses, 1 do. do bleu, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 24, Bienville. 10 juill—1 m

BOTTES, Souliers et Brodequins—124 caisses en débarquement du navire Prentice et de la barque Charles William, formant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, et à vendre à bas prix pour du comptant par A F DUNBAR & Co. 10 juil

TAMARINS au sirop—4 fréquins Tamarins, reçus de la Martinique, à vendre par VALETON FRERES, 10 juil No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah

VERMICELLE et Macaroni.
London Porter véritable.
Scotch Ale véritable.
Sardines à l'huile et petits pois.
Saumon anglais, Truffes pures du Périgord,
Moutarde anglaise, américaine, française, créole, &c.
Fruits dans leur propre jus,
do. en sirop, de la Havane,
Chocolat français à la vanille,
do. espagnol, en boîtes de 12 livres,
Kirsch, Absynthe, Anisette trois qualités,
Et généralement toutes sortes de provisions pour famille, steamboats et navires, se tiennent à des prix très réduits chez les soussignés. VALETON FRERES,
10 juil No. 22 rue St. Charles, sous le Verandah

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $4 71 (en espèces) par baril, d'après le tarif les boulangers donneront 38 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi dix courant.

Les pains de seconde qualité, ou de trois pour dix cents, pèseront 25 pour cent en sus, c'est à dire 48 onces.

WM. FRERET, Maire. Nouvelle-Orléans, le 7 juillet 1843.

TROUVE—Un beau bracelet en or parfaitement travaillé, la personne qui a perdu ce bijou peut s'adresser au No. 22 rue de Chartres. 7 juil—3 D. H. HOLMES.

DROGUERIES—1500 liv moutarde noire créole de nouvelle récolte, 2000 liv. orge perlée, 500 liv. camphre raffiné, 400 liv. gomme adragante belle, 430 liv. arrow root, 300 liv. manne en sorte, 30 barils graine de lin, 8 barils casse, 20 barils tamarin, à vendre à bon marché par P. CUSACHS. 6 juil Au coin des rues Condé et St. Philippe.

HUILE DE LIN &c.—25 barils huile de lin, 10 barils térébenthine, à vendre par P. CUSACHS. 6 juil Au coin des rues Condé et St. Philippe.

PERDU OU EGARE.
UN billet tiré par Apolinie Dalamotte, à l'ordre de Jules Bouchery, pour la somme de $636, payable le 1er. décembre 1841, et un autre de la somme de $500 payable le 31 mai 1842, tous deux signés en valeur par devant Félix Percy not. pub. et payable à l'ordre de V. Decaux & Noel. La personne qui les aurait trouvés est priée de les remettre à Mde. Vve DECAUX, 9 juin—4 1pe 95, rue de Chartres

COFFRES-FORTS EN FER.
LE soussigné est prêt à exécuter les ordres pour les coffres-forts en fer salamander perfectionnés de Robertson et Rich, quelques soient les dimensions et les modèles, dans le plus bref délai et à des prix raisonnables.
Il a actuellement en mains un assortiment de ces coffres forts qu'il invite respectueusement le public à venir examiner, étant prêt à prouver, par des personnes de cette ville et de New-York qui ont assisté à l'essai qui a été fait en août dernier, dans une fournaise et par plusieurs maisons de commerce [illegible], que les coffres-forts de Robertson & Rich possèdent toutes les qualités désirables à cet article, qu'ils sont préférables à tous ceux des autres manufactures, qu'ils sont réellement à l'épreuve du feu, et qu'ils préservent du [illegible].
13 avril ISAAC BRIDGE, 70, Magasins

AVIS
500 BALLES COUVERTURES FRANÇAISES—A chaque couverture, trois points de huit marques, et demie la paire, est attachée une carte ainsi marquée: "Dépôt de la manufacture de Z. Grenier fils chez J. Mager." Chaque balle est extérieurement estampée: "Z. GRENIER FILS, MONTPELLIER."—Aucune couverture de cette fabrique ne sera vendue sans l'étampe.
8 juil—3 J. MAGER, rue St. Louis No. 23.

LE soussigné prévient le public que sa femme, Fanny Poincelle Mounier l'ayant quitté avant hier sans aucun motif, il ne paiera aucune dette contractée par elle. 8 juil—2 MOUNIER.

PERDUE—Mercredi matin 5 juillet, une montre de Genève, en or, ayant un cadran d'argent guilloché, les numéros noirs—Fabricant, Moulinié. Cette montre avait une chaîne de sûreté en or et une petite chaîne avec une clef. Une récompense de $25 sera payée à celui qui fera retrouver cette montre. Si la personne qui la possède [illegible] la garder, une récompense de $50 sera donnée à quiconque en donnerait information au bureau de l'Hôtel St. Louis 8 juil—3

A LOUER POUR LA SAISON—Une jolie propriété située à BELOXI avec les logements du wharfe. S'adresser rue Royale No. 106 ou à Beloxi à Mr. Etne. Lefort. 8 juil—3

RIZ—50 tierçons frais, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

CAFE de Java—100 sacs à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

INDIGO—6 surons de Caracas et 6 caisses de Manille à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

EAU DE VIE et genièvre du pays—20 barils eau de vie 1re preuve, et 7 do. Couronne impériale, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 8 juil

PLATRE calciné—8 barils à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

PORC, Bœuf, Jambon, Bacon de différentes descriptions, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

FARINE—1000 barils superfine marques de choix, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 8 juil

GRAISSE—200 barillets de choix, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

CUIVRE en feuille—20 caisses dimensions assorties, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 8 juil

CLOUS de cuivre—12 barillets à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

BISCUITS au beurre—14 barils de Boston à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 8 juil

BOMBAZINE en pièces, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 8 juil

BOUCHONS de Catalogne—6 balles bouchons fins, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 8 juil

EAU DE FLEUR D'ORANGER à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 8 juil

VINS en barriques, de diverses qualités, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 8 juil

100 DOUZAINES chaussettes coton écru, à vendre à très bas prix, par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 7 juil

MERINOS en pièces—6 pièces merinos double chaîne, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 7 juil

VINS blancs et rouges en demi bouteilles de différentes marques, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 7 juil

ABSYNTHE Suisse—50 caisses absynthe suisse, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 7 juil

DISSOLUTION.
LA société de commerce Laborde et Fallon est dissoute de ce jour par consentement mutuel. La liquidation sera faite par les deux associés JUAN YON. LABORDE, BERNARDO FALLON. 7 juil—3

LE soussigné continuera à son propre nom le même genre d'affaires qu'autrefois, au No. 31 rue de la Commune. J. Y. LABORDE. 6 juil—3

HUILE de baleine épurée, d'hiver, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 7 juil

CORDAGE de Manilles de toutes dimensions, à vendre par GEO E. CLIFFORD, 47, Poydras. 7 juil

CLOUS en fer de Suède, dimensions assorties, à vendre en magasin par GEO. E. CLIFFORD 47 Poydras 7 juil

CHANDELLES—60 caisses, en débarquement de la barque Charles Williams, à vendre par GEO E. CLIFFORD, 47, Poydras 7 juillet

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune 7 juil

EAU DE VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune 7 juil

SUCRE de la Havane—Blanc, jaune et terré, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune 7 juil

EAU DE VIE de Cognac—30 demi pipes 4e. preuve, de différentes marques et garantie, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7 juil

GENIEVRE de Hollande—Quelques pipes marque steamboat, garantis, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 7 juil

BOTTES, &c—166 caisses bottes, souliers et brodequins, reçues par la barque Charles William, de Boston, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane.

SAVON—200 caisses différentes marques, en débarquement de la barque Charles Williams, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane 7 juil

MACHINES à nettoyer le coton de Bates, Hyde & Co., à vendre à des prix réduits par TUFTS & HOBART, 20, Douane

COGNAC—30 1/2 pipes et 40 1/4 barriques, en magasin et à vendre par DARAN, QUEYROUZE & co, 11 et 13, St. Louis.

CAFE de Rio—En magasin et à vendre par WM. PREHN & Co, 56, Douane 6 juil

VIN de Bucellas, à vendre en magasin par WM. PREHN & Co, 56, Douane 6 juil

LINGE de table diapré et damassé—Un assortiment de ces articles, à vendre en magasin par WM. PREHN & Co, 56, Douane 6 juil

MARCHANDISES pour les marchés du Mexique—Platilles, Bretagnes, Drilles &c. en magasin, à vendre par WM. PREHN & Co. 56 Douane 6 juil

BOTTES, souliers et brodequins—100 caisses comprenant un assortiment général convenable pour la ville et la campagne, à vendre à bas prix par A F DUNBAR & co. 29 mai 18 Douane

UN bon jardinier, pouvant donner les meilleures recommandations possible, et étant habitué à conduire un atelier, désire s'employer soit comme jardinier ou économe. S'adresser à M. Joseph Cuvillier, notaire, passage de la Bourse. 3 juil—4

VIN rouge, de Bassens et Montferrand, à vendre par les soussignés, en débarquement du navire l'Eulalie de Bordeaux. JORDY & BRAZIER, 69 rue Royale
Ils ont aussi en magasin, vins rouges, de Pauillac, St. Emilion, Médoc et St. Julien, en barriques, do St. Estèphe, Haut Brion, Pauillac, St. Julien, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, en caisses. Vins blancs, Haut Sauterne et Haut Barsac, en tierçons, eau de vie de Cognac et de Champagne, en demi et quart de pipes. 2 juin—6

ARDOISES de Bangor—4000 Ardoises 24 sur 12; 5000 dito 22 sur 12; 1000 dito 20 sur 10, 10000 dito 18 sur 9; 15000 dito 16 sur 10; et 10000 16 sur 8, en débarquement du navire Swanton, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164 Camp 24 mai

FARINE—150 barils des moulins à vapeur de Warsaw à vendre en débarquement du steamer Meteor, par HARROD, DARLING & Co., 49, Commune 3 juin

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris, pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie ne s'étend que sur les six dents de devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne pouvant se fixer que par les procédés ordinaires.
Le Dr. A. Lion, n'a qu'un seul office en ville, rue Royale No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche 8 mai

A VENDRE chez le soussigné, 100 barriques vin rouge St. Julien, Talance et haut Brion, 25 à do haut Talance, 15 do vin blanc Barsac, 400 caisses vin rouge St Julien, St. Estèphe, Chateau Margaux, Laffite et La Mission, 100 do vin blanc Sauterne, 50 do Muscat de Frontignan, 150 do liqueurs assorties, 3 pipes et 20 quarts de pipe eau de vie de Cognac 4me preuve, 100 paniers anisette surfine, 50 tierçons vinaigre, 100 paniers guignolet, 40 caisses salaisons assorties, 25 do savon blanc pâle de Marseille, 4000 boîtes sardines en boîtes et demi boîtes, 500 do truffes du Périgord, 200 de petits pois, 500,000 bouchons en sacs de 500 (par balles de 1600), 15 barils amandes à la dame, 3 jerres fruits cristallisés 150 caisses absynthe 1re qualité, 50 do macaroni, 50 do vermicelle, 200 seringues assorties. AUGUSTE MOLIER, 21 juin 90 St. Louis

MARCHANDISES de Coton, en débarquement du navire Prentice, et de la barque Chas. William—25 balles Toile à draps écrue de Hamilton; 25 caisses do. blanche do; 20 balles toile rayée à chemises do; 40 caisses do blanche do; 10 caisses casimirs à la mode, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 6 juil 49, Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
BATAILLE & BRIEY, maintenant absens pour leurs achats, annoncent au public que leur magasin, à partir du 1er. octobre prochain, sera transféré rue de Chartres No. 86, encoignure Bienville. 3 juillet

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public, que son frère James sera sous peu de jours de retour d'Europe, où il a été choisir des graines, fleurs, plantes, arbres fruitiers, instruments aratoires, &c, convenables pour ce marché.
Les Dames et Messieurs qui ont besoin de plantes et graines rares &c. qui ne se trouvent pas habituellement à la Nouvelle Orléans, peuvent envoyer leurs ordres qui seront ponctuellement et immédiatement remplis. 3 juil W. DINN, 11 Commune.

AVIS
LES personnes ayant des bouteilles à vin de Bordeaux vides, en trouveront le placement en s'adressant immédiatement à l'encoignure des rues Royale et Douane.

GUAYAVA, fruits confits et différentes sortes de sirops de toutes qualités, tels qu'Ananas, Limon, &c. reçu par les derniers arrivages et à vendre à des prix modérés, par V. QUADRAS, 26 jn encoignure St. Pierre et Chartres.

REÇU par le bateau Alabama, de son dernier voyage quelques barriques de guayave en petites et grandes boîtes, en aussi grande quantité de pâtes de fruits confits; le tout bien frais et conditionné, à vendre par 1 juin V. QUADRAS, Encoig. Chartres et St. Pierre

CORDE—100 rouleaux 6 et 9 fils, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 17 juin 26, Poydras

GENIEVRE—32 barils d'Amérique, à vendre par E. TROISOROS, 19 juin 36 Vieille Levée

PEINTURES—15 barils huile de lin, 10 barils térébenthine, 310 barils peinture blanche. Un choix de brosses et diverses autres peintures, vernis &c. à vendre à des prix réduits par P. CUSACHS 6 juin Coin des rues Condé et St. Philippe

MANTAS—70 balles très fines, mises exprès en petites balles pour les marchés du Mexique, dernièrement reçues par le navire Newark et à vendre par 3 juin PEET & MORTON, 17 Chartres

AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES.
LES fabricants trouveront un grand assortiment de cuirs, reçus directement de France, tels que: veaux cirés assortis en grandeur, veaux vernis, do. en couleurs pour chaussures de Dames, maroquin assorti en couleurs et grandeurs, peau de mouton, rouge, bleu, jaune et paille, avant-pieds, tiges de bottes de veau, de Bordeaux et Paris, do. en maroquin rouge, peaux de vaches, peaux de cochons pour sellier, et un assortiment de cordonnerie en gros, pour l'usage des cordonniers, &c. &c.
30 nov 8p— 43, rue Conti, entre Chartres et Royale.

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Eleanor arrivant de Marseilles.
100 Mortiers en marbre, assortis, de 6, à 14 pouces.
14 juin BOUTIN, GALLY & Co 79, rue Toulouse

300 caisses Absynthe Suisse,
100 caisses Vin Muscat de Frontignan,
25 do. Curaçao,
30 do. Eau de Vie de Dantzig,
50 do. Liqueurs assorties,
50 barriques Vin de Marseille,
à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 1 juin—10 24 Bienville

A VENDRE par le soussigné en débarquement de la barque Sarah Hand:
28 barriques vin rouge,
9 demi do blanc,
150 caisses absynthe,
10 do de macaroni,
10 do de Vermicelli,
11 mai AUGUSTE MOLIER, 90, St. Louis

EAU-DE-VIE, damejeannes &c—1200 damejeannes françaises de 5 gallons.
10 pipes Cognac de la marque de Pellevoisin aîné & Co.
10 caisses vrai Kirsch de la forêt noire,
20 caisses fruits au jus naturel,
10 caisses sucs de fruits pour crèmes,
1000 boîtes sardines à l'huile,
200 paniers anisette,
à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co 1 juin Bienville

Vente par le Marshal.

Edmund Mader vs. Alfred McCarty—E. F. Rea vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente publique le 18 juillet 1843 à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale:

Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Camp et Collyseum, Euclid, Magasins et Edouard, mesurant 30 pieds de face à la dite rue du Camp et Collyseum, sur 149 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur une ligne, et sur une profondeur irrégulière sur l'autre ligne, borné d'un côté par la propriété de M. Hall, et de l'autre par la propriété de Mannette, f. c. l., le tout d'après un plan fait par Hugh Grant, voyer, le 18 octobre 1843, qui sera exhibé le jour de la vente, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Cette criée étant la seconde et dernière la dite propriété sera vendue au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution suffisante portant cinq pour cent d'intérêt par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

24 juin C. CLAIBORNE, marshal.

PENDANT mon absence M. G. Legendre reste chargé des affaires de Pinsola et Dufour en liquidation. CH. DUFOUR, Liquidateur. 23 juin

MR. Alexandre Wiedemann reste chargé de mes affaires pendant mon absence. CH. DUFOUR. 23 juin

LIQUEURS—10 demi pipes eau de vie de Cognac et 2 demi-pipes vin de Malère, à vendre par O H MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

TOILE d'emballage—d'Allemagne, convenable pour envelopper le jambon et emballer le tabac, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

GENIEVRE—40 pipes de Hollande, sous la clef de la Douane, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

CORDAGE—500 rouleaux de Manille et goudronnés, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 30 juin

BRIQUES A FEU—Anglaises et américaines, qualités de choix, à vendre par 27 jn J. U. LAVILLEBEUVRE, 149, Commune

EAUX FUSILS, carabines et pistolets en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 46, Chartres

ARTICLES pour la pêche—Un assortiment général en magasin et à vendre par W. A. RYAN, 46 Chartres 28 juin

GRAISSE—30 barils et 25 demi barils, à vendre en magasin par JOHN R. SHAW & co., 24 Poydras

FARINE—264 barils de St. Louis et Ohio, à vendre par JOHN R. SHAW & co, 24 Poydras 23 juin

BEURRE—50 barillets frais, pour famille, à vendre par JOHN R. SHAW & co, 24 Poydras 26 juin

CHAUX de Thomaston à flots—300 barriques en débarquement du brick Georges, et à vendre par GEORGES BEDFORD, 24 juin 47 Commune

JAMBONS—60 barriques, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp 24 juin

GRAISSE. En feuilles, de qualité supérieure, en barils et tréquins, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp 24 juin

PORC—M, M.O. et prime, à l'inspection de Bozant, à vendre par HEWITT, HERAN & co, 65 Camp 24 juin

FARINE—293 barils farine, en débarquement du steamer Nathan Hale, et 200 barils idem marque Baker, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 24 juin 65 Camp

CHAPEAUX de Campêche, convenables pour habitation, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins. 5 jn

HARICOTS—90 barils blancs supérieur, en débarquement et en magasin, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras 23 jn

GRAISSE, Jambons &c.—94 boucauts jambon plats côtés, cuisses et épaules, 9 barils et 36 tréquins graisse et 30 barils patates, en débarquement des steamboats New World et Joe Davies, à vendre par HEWITT, HERAN & Co 65 Camp 23 juin

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Les soussignés ont constamment en mains un assortiment complet de ces articles, ils les livreront partout sur le Mississipi aux prix de la Nouvelle Orléans et sans faire payer de fret. WORSLEY & FORMAN, 28 juin 57 Tchoupitoulas

JEANS du Kentucky, Linseys et Osnaburgs pour nègres, en magasin et à vendre par WORSLEY & FORMAN, 28 juin 75 Tchoupitoulas

GRAISSE en feuilles—60 barils prime, convenable aux détaillans, à vendre par WM J. BRYAN & Co 26 Commune 29 juin

BŒUF prime—30 barils à l'inspection de Bozant, à vendre par WM. J. BRYAN & Co 26 Commune 28 juin

FARINE—400 barils de St. Louis, marque Baker, à vendre par WM. J. BRYAN, 28 Commune 29 juin

HUILE—200 paniers huile d'olive en débarquement de l'Eulalie de Bordeaux, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 5 juin

CIMENT et Plâtre de Paris. Actuellement en débarquement et à vendre en lots au gré des acheteurs par GEO. BEDFORD, 47, Commune. 23 jn

CHAUX de Thomaston à flot—300 barriques à vendre en lots au gré des acheteurs par GEO BEDFORD, 47, Commune 23 jn

FICELLE d'Emballage—150 rouleaux, article supérieur, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 21 juin 26, Poydras

MAIS—200 sacs en débarquement du steam boat [illegible], à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras 14 juin

GARANCE—3 barriques et 7 tierçons, en débarquement du navire Auburn, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 15 juin

SEL—5000 boisseaux des îles Turques, 2500 fin et commun de Liverpool, en magasin et à vendre par GEO HARRISON, 67, Tchoupitoulas 14 jn

GRAISSE—75 barils de choix à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44, Poydras. 14 juin

PLATS côtés—30 boucauts fumés de Cincinnati, en magasin, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 44 Poydras 14 juin

CUIR—50 rouleaux cuir à semelle, en magasin et à vendre à bas prix par FOLLAIN & BELLOCQ, 25, rue St. Louis. 16 jn

SOULIERS—2 malles souliers français assortis, en magasin et à vendre à bas prix par FOLLAIN & BELLOCQ, 25, rue St. Louis. 10 jn

A VENDRE chez les soussignés—21 barils vieille Eau de Vie de Cognac—35 milliers bouchons surfins. BOUTIN, GALLY & Co. 79 Toulouse 15 juin

BOTTES, Souliers et Brodequins—120 caisses à vendre en débarquement de la barque Leila par R G HOBBS, 12, Douane 16 juin

CAFE—100 sacs café de St. Domingue, en débarquement du navire Memphis, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 15 juin

BOIS de Teinture—2000 quintaux en débarquement et à vendre par A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 6 juin 74, Vieille Levée

CHANGEMENT DE DOMICILE—J. M. LAPEYRE a transporté son bureau au No. 20, rue St. Louis. 5 juin 1m

CUIR pour semelles—article supérieur, à vendre, en magasin à bas prix pour clore une consignation par 23 mai—30 JOHN HALL, 7 Front Levée

ARDOISES. Dernièrement reçues et à vendre. 30,000 excellente qualité de Welsh, dimensions assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs à des prix réduits, par 23 mai LYALL & DAVIDSON, 164, Camp

CIDRE—12 barils supérieur, en débarquement du Newark, de New York, à vendre par 2 juin FONDIKE & BRO., 56 Camp

DOUBLONS Patriotes—vendre par PRATS & HERNANDEZ, 15 mai 27, Toulouse.

TABAC manufacturé—25 caisses James River et 40 do du Missouri, à vendre par J R SHAW & Co 6 juin 24 Poydras

BEURRE de Goshen—42 barillets, en débarquement du Newark, à vendre par TUFTS & HUBBARD 2 juin 20, Douane

BACON—60 barriques jambons, plats-côtés et épaules, à vendre par JOHN R. SHAW & co, 24 Poydras 26 juin

SEL—2050 sacs gros en débarquement du navire Duke's, à vendre en lots au gré des acheteurs par GEORGE HARRISON, 67 Tchoupitoulas 11 mai

BRODEQUINS, bottes, souliers.—Un assortiment général constamment en mains, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 5 jn

HUILE D'OLIVE—125 paniers de la marque de Plagnol, fraîche, en débarquement et à vendre par G. & A. SOULIE, 55 Bienville, au 1er 31 mai

BEURRE de Goshen—22 fréquins prime en débarquement du navire Panthea, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 10 mai

HABILLEMENTS D'ETE.
BATAILLE & BRIEY,
86, rue de Chartres.
VIENNENT de recevoir par le navire Echo, leur assortiment d'habillements d'été, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits. Ces articles sont très bien conditionnés et ont les formes les plus à la mode en ce moment à Paris.
Redingotes mérinos, diverses qualités,
Paletots do. diverses formes et qualités,
Habits do. diverses qualités,
Redingotes, paletots, habits et pantalons en très beaux coutils fil, &c. &c.
Un assortiment de Chapeaux paille d'Italie, de tous numéros.
Chapeaux Français soie, do. do. feutre, à $2 50 et $3 chaque en détail.
Les marchandises leur restant en magasin de la saison d'hiver, seront vendues à très bon marché. 21 mars

PEET & MORTON,—17, rue de Chartres,—reçoivent par le navire Alabama, et offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:—15 caisses toile blanche, chemises, 3/4 et 4/4; 6 do. kerseys; 5 balles linseys unis; 400 paires excellentes couvertures de Granier; 10 balles cotonnades assorties, 2 do. couvertures de lit, 11/4 et 14/4; 10 balles cotonnades log cabin; 10 caisses indiennes Merrimack blanches et bleues; 6 caisses do couleurs claires, nouveaux dessins; 2 caisses platilles françaises, 4 caisses indiennes assorties, 1 caisse gingham Turleton, 20 pièces draps bleu et noir, 1 caisse jaconat mousseline blanche 6 1/4 1 caisse bretelles gomme élastique, assorties; 1 balle flanelle écarlate, do. do blanche, 1 caisse étoffe bleue pour tablier 4/4, 3 caisses mouchoirs de batiste de fil, assortis; 4 caisses drilles bleus, 4 caisses jeans du Kentucky, 3 balles flanelle croisée écarlate, 25 do. lasting noir, 1 caisse soie noire à coudre, 1 caisse gants blancs de Bertin, pour hommes, 1 caisse bobinet blanc 10/4. 1 caisse pique blanc, de Marseille, assorti; 1 caisse ruban de taffetas noir et couleurs assorties, du No. 1 à 6; 15 balles osnaburg 4/4 de la Virginie, 20 do. 7/8; 4 caisses tapis de table, 2 caisses velours de coton, blanc et écru, 2 caisses doublures rouges 3/4, 3 caisses satinet bleu foncé, 200 grosses doublures assorties pour tailleurs, 150 pièces bobinet dimensions assorties, 6 caisses denims de Hamilton. 3 juillet

MARCHANDISES NOUVELLES POUR LA SAISON
A VENDRE par les soussignés à des bas prix pour du comptant:
Reçu par le Lyon et la Créole, du Havre:
Jaconats français nouveaux dessins,
Mousseline d'Organdy do.
Camails en fil et en tulle,
Coutils blancs et en couleur,
Mouchoirs de batiste unis et brodés.
Reçu par le Gaston, Vicksburg et Saratoga, de
Indiennes anglaises et américaines,
Jaconats do. do
Foulards de soie pour la poche,
Cotons écrus Appleton Indian Head, Lowell, et New York Mills 4/4 et 5/4.
Cotons blancs diverses marques,
Coutils anglais blancs et en couleurs,
Nettings unis et à carreaux,
Platilles, ouvrées pour nappes et serviettes,
Cotonnades pour pantalons,
Pantalonnières do.
Mérinos double pour levites,
Lasting en couleur et noirs,
Mousselines blanches pour robes et mousquetaires,
Guinghams pour vestes et pour robes,
Checks en fil pour pantalons et vestes,
Toile à drap 4/4, 9/8 et 12/8,
Bas et chaussons anglais,
Toiles grises, linge de table,
Mouchoirs façon Madras,
Dentelles en fil et en coton,
Epingles, aiguilles, agrafes,
Et une quantité d'autres articles convenables pour les marchands de la campagne et les habitans.
FORCADE & Co 1 av 29, Chartres, entre Bienville et Douane.

AVIS.
LE soussigné, depuis plusieurs années collecteur du Collège Jefferson, informe ses amis et le public qu'il joindra à ces collections toutes celles qui lui seront confiées.
Nouvelle Orléans, le 16 juin 1843. MICHEL aîné. 16 juin 1 p

PAPIER EN PAILLE, pour enveloppe—500 rames de qualités supérieures, actuellement en débarquement du navire Auburn, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 17 juin 49, Commune

A LOUER PRESENTEMENT—Une Maison à étage en briques, située rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne. S'adresser à 17 juin L. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE—No. 5110—W. W. Frazier et C. Adams jr. receveurs vs. R. K. Parker.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai vente publique, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le vendredi 21 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Trois lots de terre situés sur la batture du faubourg Ste. Marie, au-dessus de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet numéro huit, désignés partiellement par les numéros trois, quatre et cinq, du plan de la dite batture, fait par B. Lafon, arpenteur, et déposé en l'étude de Greenbury R. Stringer, ci-devant notaire public en cette ville, à la page No. 296 des registres du dit notaire, année 1818, lesquels trois lots de terre, mesurent comme suit, savoir: le dit lot No. cinq, faisant l'encoignure des rues Julie et Tchoupitoulas, quarante un pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur quatre vingt dix pieds de profondeur et face à la rue Julie, et les dits lots Nos. trois et quatre, chacun, quarante un pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur cent dix pieds de profondeur plus ou moins; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

2o. Trois autres lots de terre aussi situés sur la batture du dit faubourg Ste. Marie, et désignés par les Nos. quatre, cinq et six sur un certain plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 1er. avril 1828. Lesquels lots mesurent chacun, trente trois pieds quatre pouces et deux tiers de face à la rue Julie, sur cinquante neuf pieds un pouce et un tiers de profondeur, du côté de la rue Commerce; lesquels lots sont bornés des deux côtés et aussi dans la profondeur par la propriété appartenant au dit R. K. Parker.

3o. Deux lots de terre situés au dit faubourg Ste. Marie et désignés par les lettres C et D, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de cette ville, le 1er décembre 1834 et annexé à acte passé devant H. Lavergne, ci-devant notaire en cette ville, le 14 janvier 1836, le lot désigné par la lettre C, mesure trente deux pieds trois pouces de face à la rue Lafayette (aujourd'hui rue du Commerce) sur une profondeur de cent huit pieds cinq pouces du côté de la propriété de Louise Duvivier, f. c. l., cent huit pieds neuf pouces sur une autre ligne, et trente deux pieds trois pouces dans le fond sur la ligne qui le sépare du lot désigné par la lettre D; et le lot désigné par la lettre D, mesure trente deux pieds un pouce de face à la rue Tchoupitoulas, et ayant en quelque sorte les mêmes dimensions que le lot désigné par la lettre C; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

4o. Deux lots de terre d'encoignure situés sur la batture du dit faubourg Ste. Marie, entre les rues Julie, Tchoupitoulas et Lafayette, (aujourd'hui Commerce);—Lesquels deux lots sont désignés par les numéros cinq et huit, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 3 mars 1823, et déposé en l'étude de H. Lavergne, ci-devant notaire en cette ville, le 17 mars de la même année; lesquels dits deux lots de terre mesurent comme suit, savoir: le lot No. cinq, soixante pieds six pouces de face à la rue Lafayette ou Commerce, cinquante neuf pieds et un pouce et un tiers de profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No. huit, et soixante pieds cinq pouces et un quart de pouce de face à la rue Lafayette ou Commerce, et le lot No huit soixante pieds trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cinquante pieds un pouce et un tiers de face à la rue Julie, cinquante neuf pieds un pouce et un tiers sur la ligne qui le sépare du lot numéro cinq, et trente huit pieds trois pouces de profondeur du côté de la rue Tchoupitoulas; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont sur les dits lots de terre.

5o. La moitié du côté de la rue Tchoupitoulas, d'un lot de terre, désigné par le No. six, situé sur la batture dudit faubourg Ste. Marie, entre les rues Julie, St Joseph, Lafayette ou Commerce et Tchoupitoulas, et mesurant trente pieds un pouce et demi de face à la dite rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent un pieds cinq pouces et trois huitièmes sur la ligne qui le sépare du lot No. cinq, et cent deux pieds et trois quarts de pouce sur la ligne No. sept. Le lot No. six entier est désigné au dit plan daté le 27 février 1823, et déposé en l'étude du dit H. Lavergne, autrefois notaire public en cette ville.

6o. Une autre moitié de lot de terre étant l'autre moitié du lot No. six, ci-dessus décrit, laquelle moitié mesure trente pieds un pouce de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de cent un pieds cinq pouces et trois huitièmes contigue au lot No. trois, et une profondeur de cent deux pieds trois quarts de pouce, contigue au lot No. sept; le lot No six entier, d'après le plan relaté dans la section No. 5o. précédente.

7o. Une certaine moitié du lot de terre située au faubourg Ste Marie, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St. Joseph, Julie et Commerce, étant la moitié du lot No. quatre, limitrophe au lot No. trois, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de cette ville, le 12 février 1819, et annexé à un acte passé au rapport de Félix de Armas, alors notaire en cette ville, le 3 mars de la même année, laquelle dite moitié de lot de terre mesure douze pieds six pouces et un huitième de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent treize pieds huit pouces plus ou moins; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.

8o. Six lots de terre situés au dit faubourg et dans le même îlet que la moitié du lot de terre ci-dessus décrite, et désignés sur le dit plan du 12 février 1819, par les lots Nos. quatre, cinq, six, sept, huit et neuf, mesurant chaque vingt quatre pieds onze pouces et un quart de face à la rue Tchoupitoulas, sur des profondeurs irrégulières de cent dix pieds un pouce à cent treize pieds huit pouces; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont sur les dits six lots de terre.

9o. Et neuf autres lots de terre situés au même faubourg et dans le même îlet, et désignés au dit plan du 12 février 1819, par les Nos. dix, onze, douze, treize, quatorze quinze, seize, dix sept et dix huit, et mesurant chaque vingt cinq pieds deux pouces et demi de face à la dite rue du Commerce ou Lafayette, sur profondeurs irrégulières de cent dix pieds un pouce à cent quatorze pieds neuf pouces—ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont sur les dits neuf lots de terre.

Aussi—Cinq cent quatre vingt sept actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, et sept cent treize de la Banque des Citoyens de la Louisiane—Ces actions reposant sur les parties et portions de la propriété décrite hypothéquée par le défendeur par acte devant Adolphe Mazureau, notaire, le 5 juin 1837.

Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 20 juin—3en30j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5,212—W. W. Frazier & C. Adams Jr. receveurs, vs. R. Clannon & Thomas Banks.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi 21 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite saisie dans l'affaire ci dessus, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y appartenant et en dépendant, situé au faubourg Ste. Marie en cette paroisse, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Poydras, et désigné par le No. cinq, d'après le plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, daté du 15 avril 1830, lequel lot mesure trente pieds de face à la dite rue Tchoupitoulas, quatre vingt-dix-sept pieds quatre pouces de profondeur du côté de la rue Poydras, quatre vingt treize pieds, cinq pouces et demi de profondeur du côté de la rue Gravier, et vingt-huit pieds trois pouces de largeur dans le fond sur le lot No. trois, le tout conforme au plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 29 novembre 1820, déposé en l'étude de Hugues Lavergne, alors notaire en cette ville.

Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 20 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce.

COUR DE COMMERCE—No. 5,116—W. W. Frazier & C. Adams Jr., receveurs, vs G. A. Botts, W. B. Botts, James P. Freret, John Freret, W. Freret & J. Stewart.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité rue St Louis le vendredi 21 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie désigné par le numéro un dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Girod, St Charles et Julie, mesurant trente un pieds, huit pouces de face à la rue Carondelet, sur quatre-vingt [illegible] pieds de profondeur, [illegible]

2o. Un autre certain lot de terre situé au même faubourg et dans le même îlet, désigné par le numéro trois, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Carondelet, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés.

3o. Un autre certain lot de terre situé au même faubourg et dans le même îlet, désigné par le numéro cinq, et mesurant vingt-cinq pieds sept pouces de face à la rue Carondelet, sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés.

4o. [illegible]

5o. Un autre certain lot de terre situé au même faubourg et dans le même îlet, désigné par le numéro six, et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Girod, sur cent vingt-sept pieds six pouces et 3/8 de profondeur, le tout mesure anglaise, courant dans la profondeur des lots précédemment décrits, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, les droits, privilèges et servitudes y attachés.

Le tout conformément au plan fait par Joseph Pilié, voyer de cette ville, le 14 septembre 1818, et annexé à un acte au rapport de Théodore Seghers, notaire en cette ville, daté du 18 janvier 1836. Conditions, comptant.

EMILE LA SERE, 20 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 5,070—W. W. Frazier & C. Adams Jr., receveurs, vs G. W. Denton, Jacob Willcox & G. W. Huntington.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue Saint Louis, le samedi 22 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

1o. Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, dans l'îlet borné par les rues Julie, du Camp, St. Joseph et St. Charles, désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte devant W. Christy, notaire public en cette ville, le 10 mai 1842, et mesurant vingt-huit pieds trois pouces de face à la rue Julie, sur cent cinq pieds de profondeur plus ou moins, mesure anglaise.

2o. Une portion de terre située au même faubourg et dans le même îlet, immédiatement dans la profondeur du lot précédemment décrit, et faisant partie d'un certain lot désigné par le No deux sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 2 avril 1829, et déposé en l'étude de Joseph Arnaud, ci devant notaire en cette ville, le 2 mai 1829, laquelle dite portion de terre mesure quarante pieds quatre pouces de face à une allée courant de la rue du Camp à la rue St Charles, dans la profondeur de la rangée de bâtisses érigés par la compagnie des Bâtisses de la Nouvelle-Orléans, dont les améliorations sur le lot susdécrit font partie, et ayant la jouissance et l'usage de ladite allée en commun avec les autres propriétaires de ladite rangée de bâtisses, sur une profondeur de cinquante deux pieds, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

3o. Et enfin deux lots de terre situés au même faubourg mesurant chaque trente-cinq pieds de face à la rue St. Charles, entre les rues Girod et Julie, sur environ trois cent vingt pieds de profondeur jusqu'à la rue Carondelet.

Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 21 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No 5046—W. W. Frazier & C. Adams, Jur Receveurs vs. Jacob Willcox, George W. Huntington & G. W. Denton—No. 5047—Les mêmes vs. G. W. Denton—No. 5601—Les mêmes vs. Jacob Willcox et autres—No. 5610—Les mêmes vs G. W. Denton.

En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 22 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans les affaires ci-dessus savoir:

L'intérêt dudit G. W. Denton, savoir: les cinq sixièmes indivis d'une propriété située au faubourg Ste. Marie, de cette ville et décrite comme suit:

Un certain morceau de terre situé du côté Ouest de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Girod (composé de différens lots), mesurant environ, trois cent cinquante pieds, mesure française, de face à ladite rue des Magasins, sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure française, le tout conformément à un croquis, annexé à un acte d'hypothèque par G. W. Denton, en faveur des Président, Directeurs & Co. de la Banque des Etats-Unis, daté du 19 mai 1838, d'un plan daté du 18 mars 1837, signé ne varietur par H. B. Cenas et autres, et annexé à un acte passé devant ledit H. B. Cenas, par Edouard Ogden audit G. W. Denton, daté du 15 mars 1837, à l'exception néanmoins de cette portion de terre de soixante pieds de longueur, qui s'étend de trente pieds entre lignes parallèles, de plus en profondeur, qu'aucune autre partie de la profondeur dudit morceau de terre, et aussi de cette partie (à la date du dit acte du 19 mai 1838) occupée par la rue (alors projetée) nommée Lafayette, ayant quarante-cinq pieds ou environ de largeur, ainsi qu'il appert dudit plan; lesquelles dites partie et portion de terre aujourd'hui formant la rue Lafayette, ne devant pas être comprises dans ledit acte d'hypothèque de Denton aux Président, Directeurs et Compagnie de la Banque des Etats Unis.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, les dépendances dudit morceau de terre, moins ladite partie et portion de la rue Lafayette (omise dans l'acte d'hypothèque sus-relaté.)

Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 21 juin—3 en30 Shérif de la Cour de Commerce

A LOUER—Une maison en briques à étage sise rue de l'Hôpital No. 79, entre les rues Bourbon et Royale.
Une maison en briques à étage sise rue des Remparts No. 43, entre les rues de la Douane et Bienville dont on pourra prendre possession le 1er juin prochain.
Une demi-maison rue St. Philippe, entre les rues Marais et Villeré.
Une demi-maison à l'encoignure des rues St. Philippe et Marais.
Un magasin en briques à étage avec entresol, sise rue Dumaine, No. 19, entre les rues Condé et Levée.
A des termes modérés, s'adresser à S. & A. SOULIE, 21mai No. 55 rue Bienville, au premier.

A LOUER—Les magasins Nos. 23 et 25, rue de la Levée. Pour les conditions qui seront modérées, s'adresser à HARTWELL & KIDDER, 1 fév 44, Poydras.

VENTES DE SHERIF.

COUR DE COMMERCE—No. 5,267—Hathaway et Daniels vs. G. D. Metcalf—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le Jeudi 10 août 1843, à midi, Prescilla et son enfant Hélène. Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 10 juil—3en10j Shérif de la Cour de Commerce.

Minter Chisholm & Co. vs. R Frazier
COUR DE PAROISSE—No. 15,674—En vertu d'un ordre de Cour à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de Nouvelle Orléans, il sera vendu au magasin du sherif, rue Condé, entre les rues Hôpital et du Quartier, dans cette ville, samedi, le 22 juillet 1843, à 10 heures A. M.
12 barils mélasses,
14 sacs café,
9 demi barils sucre,
3 boucauts bacon,
12 barils sucre.
Saisis dans l'affaire ci dessus. Conditions—comptant. D. AUGUSTIN, 10 juil—3en 10j Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. Cauvin vs. ses créanciers.
COUR DE PAROISSE No. 10,814—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi le 10 de juillet 1843, à midi,
Les propriétés ci-après décrites situées à Tunisburg, dans cette paroisse, rive droite du fleuve, et à peu près à un mille et demi de la ville de la Nouvelle-Orléans, et abandonnées par ledit insolvable à ses créanciers, savoir:
1o. Deux lots de terre contigus, désignés par les Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 2, lesquels lots mesurent chacun, mesure américaine, 28 pieds 9 pouces 3/5 de face à la rue London, par 161 pieds 10 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
2o. Un îlet de terre désigné par le No 6, composé de trente lots numérotés de 1 à 30, lesquels mesurent au pied anglais, savoir: les lots Nos. 1 à 11 chacun 27 pieds 5 pouces face à la rue Decatur, sur 116 pieds de profondeur, les lots 12 à 15 chacun 28 pieds 5 pouces face à la rue London, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur, les lots Nos. 16 à 26 chacun 29 pieds 9 pouces face à la rue De Armas, sur 116 pieds de profondeur; enfin les lots 27 à 30 chacun 28 pieds 8 pouces face à la rue d'Orléans, sur 161 pieds 10 pouces de profondeur.
Le tout conformément au plan général dudit Tunisburg fait par J. Schreiber, le 6 février 1837, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire public, le 26 février 1837.
Conditions, comptant. D. AUGUSTIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans, ex-officio Syndic. 8 juin—3en10j

F. Montfleury Talband vs. ses créanciers.
COUR DE PAROISSE—No. 10,967—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, le lundi 10 juillet 1843, à midi,
Trois lots de terre désignés par les Nos. 8, 8 et 9, de l'îlet No. 1, situés à Tunisburg, en cette paroisse, rive droite du fleuve, à environ un mille et demi de la ville de la Nouvelle Orléans, lesquels lots de terre font face au fleuve et sont vendus d'après un plan dressé par J. Schreiber, en date du 6 février 1837, déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire public, abandonnés par ledit insolvable à ses créanciers.
Conditions, comptant. D. AUGUSTIN, shérif de la Paroisse d'Orléans et ex-officio syndic. 8 juin—3f en 30j

Mandeville Marigny et W. C. C. Claiborne, exécuteurs testamentaires datifs de feu Peter L. Sloane vs James Grimshaw.
COUR DE PAROISSE—No. 15,446. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mardi le 26 juillet 1843, à midi.
1o. Un certain lot de terre, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé sur la batture, dans cette portion des faubourgs Ste. Marie et Delord nommée le "Triangle" et désigné par le numéro un conformément à un plan dressé par C. F. Zimpel, député arpenteur des Etats Unis, ledit lot de terre étant d'une forme irrégulière, mesure 29 pieds 6 pouces et 3 lignes face à la batture, 10 pieds sur la ligne qui le sépare d'un petit lot de terre, 36 pieds 6 pouces de face à la rue de la Nouvelle Levée et 49 pieds 9 pouces de face à une ligne angulaire et irrégulière courant entre ledit lot et le lot No. 2.
2o. Un autre lot de terre, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette partie de la batture des faubourgs Ste. Marie et Delord nommée le "Triangle" et désigné par le No. 19, sur le plan ci-dessus mentionné, ledit lot mesurant 24 pieds 10 pouces et 2 lignes face à la rue de la Nouvelle Levée, 10 pieds 3 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et 92 pieds 3 pouces face à la rue Louisa sur 99 pieds du pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 20.
3o. Un certain lot de terre, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Ste Marie et désigné par le No. un sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le dit lot de terre formant l'encoignure des rues St. Joseph et Lafayette ou Commerce, mesurant 26 pieds 9 pouces de face à la rue St. Joseph 93 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Lafayette ou Commerce, 60 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. 2 et 22 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond, courant entre ledit lot et le lot No. 16.
4o. Un certain lot de terre, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 15 d'après le plan ci-dessus mentionné, et mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Julie [illegible] face à la rue Lafayette ou Commerce, 144 pieds 8 pouces sur la ligne courant entre ledit lot et le lot No. 16, et 24 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.
5o. Un certain lot de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 16 conformément au plan ci-dessus mentionné et mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Lafayette ou Commerce, 144 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 15, 145 pieds 4 pouces sur la ligne du côté opposé, et 24 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du fond.
6o. Trois lots de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas Delord, Louisa et Perle, et désignés par les Nos 10, 11 et 12, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, les dits lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Delord et Louisa, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur.
7o. Trois lots de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet ci-dessus mentionné, et désignés par les Nos 13, 14 et 15, d'après le plan ci-dessus mentionné, les dits lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Delord et Louisa, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur.
8o. Deux lots de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans l'îlet ci-dessus mentionné et désignés par les Nos. 16 et 18, sur le plan ci-dessus mentionné, les dits lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 83 pieds 6 pouces de profondeur, entre la rue Louisa et Delord.
9o. Six lots de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent situés dans l'îlet ci-dessus mentionné et désignés par les Nos 29, 30, 31, 32, 33 et 34, sur le plan ci-dessus mentionné, les dits lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Perle, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur.
10. Un certain lot de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'îlet ci-dessus mentionné, le dit lot mesurant 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, et 83 pieds 6 pouces de profondeur, entre Delord et Louisa.
11o. Deux lots de terre, ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet ci-dessus mentionné, désignés par les Nos. 19 et 20, conformément au plan ci-dessus mentionné; les dits lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur 83 pieds 6 pouces de profondeur.
12o. Deux lots de terre ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'îlet ci-dessus mentionné et désignés par les Nos. 21 et 22, sur le plan ci-dessus mentionné, les dits lots mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas et 83 pieds 6 pouces de profondeur.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Un dixième comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, les acheteurs fournissant leurs billets endossés à la satisfaction du curateur et à la satisfaction des vendeurs et garantis par hypothèque sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. D. AUGUSTIN, 20 juin—3 en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

La Banque de l'Union de la Louisiane vs. James Jesban.
COUR DE PAROISSE—No. 14,144—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 3 août 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un certain lot de terre ensemble tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé rue Edouard entre les rues Magasins et Constance, au faubourg Lacourse de cette ville, désigné par le No. 12 de l'îlet No. 52, sur un plan dressé par B. Lafon et déposé en l'étude de P. Pedesclaux anciennement notaire public de cette ville et mesure, mesure française, soixante pieds de face à la rue Edouard sur 150 pieds de profondeur.—Et 40 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane. Conditions comptant. D. AUGUSTIN, 3 juillet—3 en 30j shérif de la Paroisse d'Orléans

J. B. Davis vs. V. Bonist Dufossat.
COUR DE PAROISSE—No 15,905—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi le 24 juillet 1843, à midi,
Un certain lot de terre situé au faubourg Lacourse dans l'îlet borné par les rues Orange, St. Jean-Baptiste, Lacourse et Pacaniers. Ledit lot ayant, mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Orange, la même dimension dans la ligne du fond, et 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur; ledit lot désigné par le No 6, d'après un plan dressé par L. H. Pilié, le 23 de décembre 1841, et déposé en l'étude de Théodore Seghers comme le plan No 83, dans le livre des plans, avec l'usage d'une allée commune avec les lots Nos. un, deux, trois, quatre et cinq, d'après ledit plan.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Deux cent quatre piastres avec intérêts à dix pour cent depuis le 16 janvier dernier, et trois piastres de frais de protêt et trois de procès comptant, et la balance en deux portions égales payables le 13 janvier 1844 et le 13 janvier 1845, pour payer les deux derniers billets de $,04 chaque, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. D. AUGUSTIN, 30 juin—3f en 30 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Banque de l'Union de la Nouvelle Orléans vs Edwards E. Parker.
COUR DE PAROISSE—No. 14,999—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 26 juillet 1843, à midi,
Deux lots de terre situés au faubourg Ste Marie au dessus de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Joseph, Julie, Foucher et Tchoupitoulas; lesdits lots désignés par les Nos. 3 et 4, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 7 janvier 1832, et déposé comme le No. 1, dans le livre des plans de G. R. Stringer, notaire public; lesdits lots mesurant chacun 23 pieds face à la rue Tchoupitoulas sur 90 pieds de profondeur; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Aussi trois certains lots de terre situés sur la batture du faubourg Ste Marie, en cette ville, dans l'îlet No. 8, désignés par les Nos. 3, 4 et 5 d'après le plan de ladite batture fait par B. Lafon, ingénieur civil, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ex-notaire public en cette ville à la page No. 296, des archives de John Lynd, notaire, en l'année 1818, lesquels trois lots de terre mesurent comme suit, savoir: ledit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Julie, et mesure 41 pieds face à la rue Tchoupitoulas sur 90 pieds de profondeur et face à ladite rue Julie; et lesdits lots Nos. 3 et 4, mesurent chacun à peu près 41 pieds face à la rue Tchoupitoulas, sur 110 pieds plus ou moins de profondeur; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, les dites propriétés ayant été achetées par ledit Edward E. Parker d'Edward Livingston par acte passé pardevant feu John Lynd, notaire public en cette ville, le 17 septembre 1818.
AUSSI—1000 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant. D. AUGUSTIN, 21 juin—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans.

W. T. Thompson vs. L. A. Nadaud.
COUR DE CITE—No. 2,830—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Cité de la ville de Lafayette, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, 31 juillet 1843, à midi,
Un certain lot de terre situé au faubourg Annunciation, au-dessus de cette ville, formant la moitié du lot No. 2, de l'îlet No. 50, borné par les rues Constance, Bassin, Magasins et Robin, d'après un plan dressé par B. Lafon, le dit demi lot mesurant 30 pieds de face à la rue Constance, sur 120 pieds, tenant d'un côté le lot No. 2, et de l'autre côté la moitié du dit lot No. 2, ensemble les édifices et améliorations qui s'y trouvent.
Aussi—13 actions du fonds capital de la Banque de l'Union de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite.
Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. D. AUGUSTIN, 28 juin—3 en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 5,068—W. W. Frazier & C. Adams, Jr. receveurs vs. Jacob Willcox, G. W. Huntington et W. Huntington—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le samedi 22 juillet 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Toute cette portion de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus et les circonstances et dépendances y attachées, située sur cette partie de la batture des faubourgs Ste. Marie et Delord, connue sous le nom de Triangle, et désignée sous le numéro trois, sur un plan dressé par C. F. Zimpel député arpenteur des Etats-Unis, le 6 Novembre 1834, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire en cette ville.
La dite portion de terre mesure vingt deux pieds onze pouces de face à la dite batture, vingt deux pieds, neuf pouces sur une ligne irrégulière ou angulaire, la séparant du lot No deux, quarante huit pieds trois pouces sur la ligne qui le sépare du lot No. quatre, et quarante huit pieds une allée ménagée pour l'usage commun; le tout mesure américaine.
Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 21 juin—3 en 30 Shérif de la Cour de Commerce

VENTES DE SHERIF

Les président, directeurs et Co. de la banque de la Louisiane, versus G. W. Denton, Edward Yorke et Edward Ogden.
COUR DE DISTRICT—No. 22,386—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 10 juillet 1843, à midi: les propriétés ci-après décrites, savoir:
1o. Un demi lot de terre situé au faubourg Ste Marie entre les rues Poydras et Girod, mesurant trente pieds de face à la rue des Magasins, sur cent soixante pieds de profondeur, mesure française.
2o. Un lot de terre situé au même faubourg, et entre les mêmes rues, mesurant vingt neuf pieds de face à ladite rue des Magasins, sur cent soixante dix pieds de profondeur, mesure américaine.
3o. Un autre lot de terre situé au même faubourg, mesurant trente cinq pieds de face à la rue des Magasins sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, mesure américaine.
4o. Un autre lot de terre situé comme ci dessus, mesurant cinquante pieds de face à la dite rue des Magasins, sur cent pieds de profondeur, mesure française; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Saisies dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS, 8 juin—3f en 30j Shérif de la Cour de District

Ulysse Pehau vs. A. L. Princiaux.
COUR DE DISTRICT—No. 21,495—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique du consentement des parties, à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mercredi 12 juillet 1843, à midi:
Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, de cette ville, désigné par le No. quatre vingt-treize, de l'îlet No. dix huit, sur le plan original dudit faubourg, déposé dans l'étude de L. T. Caire, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant (au pied français) soixante pieds de face à la rue des Français, entre les rues Bons Enfants et Morales, sur quatre vingt dix pieds de profondeur; Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus.
Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. A. SIDNEY LEWIS, 30 juin Shérif de la Cour de District

Louis B. Macarty vs. William Barkley.
COUR DE DISTRICT—No. 20,044. En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale samedi 29 juillet 1843, à midi:
Six lots de terre situés au faubourg Lacourse, au dessus de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Josephine, St. Thomas et Robin, désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six et sept sur un plan dressé par Benjamin Buisson arpenteur le 16 janvier 1836, annexé à un acte passé pardevant Carlile Pollock, notaire en cette ville, en date du 16 Juillet 1836. Lesdits lots de terre attenant les uns aux autres, mesurant (au pied américain) chacun vingt-cinq pieds de face à la rue St. Thomas, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble toutes les bâtisses, constructions et dépendances des susdits six lots de terre sans aucune exception ni réserve. Le lot de terre No. sept, sus décrit forme l'encoignure des rues St. Thomas et Joséphine.
Saisis dans l'affaire ci-dessus, Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS, 28 juin 3en30j Shérif de la Cour de District

Veuve Louis Foucher vs. l'Eglise Protestante Allemande et J. C. Wagner & Co.
COUR DE DISTRICT—No. 20,940—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi 24 juillet 1843, à midi:
Une certaine portion de Terre, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus, située au faubourg Saulet dans la 2de municipalité de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Nayades, Erato et Apollon, mesurant cinquante pieds de face à la dite rue Clio, sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles (mesure américaine) conformément au plan annexé à un acte de vente de Benjamin French, à l'Eglise Protestante Allemande, passé pardevant H. B. Cenas, notaire public, le 10 avril 1839.
Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS, 30 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de District

Merle, Boyllo & co. vs. Manuel Moreau et Similien Brusle, b. c. l.
COUR DE DISTRICT—No. 22,330. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Samedi, 22 Juillet 1843, à midi:
AMELIE, négresse créole âgée d'environ 22 ans cuisinière et blanchisseuse.
FRANÇOIS, nègre âgé d'environ 40 ans, jardinier.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Un quart comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des plaintiffs et hypothèque jusqu'à parfait paiement. A. SIDNEY LEWIS, 29 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de District

H. C. Cammack & Wm. McCawley, exécuteurs testamentaires de Isaac L. McCoy, poursuivants au nom de l'Etat de la Louisiane vs. John Greene.
COUR DE DISTRICT—No. 15,849—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi le deux août 1843, à midi,
L'esclave griffe nommé JACK, âgé d'environ vingt un ans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. A. SIDNEY LEWIS, 30 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de District

Joseph Pauchon, agent de [illegible] vs. Jean Delaroelle
COUR DE DISTRICT—No 21,418—En vertu d'un alias ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, lundi, 31 juillet 1843, à midi:
Un certain nègre esclave nommé Augustin âgé d'environ trente ans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant A. SIDNEY LEWIS, 27 juin—3 en 30j Shérif de la Cour de District

Veuve Manjasson vs Marie Constance Nicolet et autres
COUR DE DISTRICT—No. 21,590—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de District du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, mercredi le 9 août 1843, à midi:
Françoise, mulâtresse, âgée d'environ vingt-huit ans et ses deux enfants nommés Marie Delrosine, âgée d'environ sept ans, et Marguerite, âgée d'environ deux ans et demi.
Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions: comptant. A. SIDNEY LEWIS, 7 juillet—3fen 30j Shérif de la Cour de District

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire de Mme Mandeville Marigny vs [illegible] No 15,776, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville mardi le premier août 1843, à midi,
La négresse esclave nommée Emma, âgée de 19 ans.
Paul, nègre âgé de 22 ans.
Héloïse, négresse âgée d'à peu près 31 ans, et son enfant âgé de 4 ans.
La négresse nommée Marie Louise, âgée d'environ 15 ans.
Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. D. AUGUSTIN, 27 juin—3 en 30j Shérif de la Paroisse d'Orléans

François Freytel vs. P. A. Lenauze.
COUR DE PAROISSE—No. 15,693—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 26 juillet 1843, à midi:
Huit certains lots de terre, situés au faubourg Washington Congrès, entre les rues Urquhart et Girod, désignés par les Nos. 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'îlet No. 21, sur un plan dressé le 22 février 1837, par Journot, député voyer de la 3me. municipalité, et déposé dans le livre des plans sous le No 33, en l'étude de H. Pedesclaux, notaire public en cette ville, les dits lots de terre mesurant chacun, mesure américaine, 24 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès, et 96 pieds 9 pouces, et 4 lignes de profondeur.
Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. D. AUGUSTIN, 22 juin—3f en 30j Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 6,142—Hart M. Shiff vs Andrew Hodge jr—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi 4 août 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situés dans l'îlet borné par les rues des Marais, Conti, St. Louis et Tremé, en cette ville, lequel îlet fait partie de l'ancien cimetière protestant. Lesquels dits lots de terre sont désignés par les numéros douze et treize d'après un plan particulier du dit îlet fait par le dit Andrew Hodge jr et annexé à un acte au rapport de Wm. Christy, notaire public, du 31 mars 1841. Le lot No douze mesure vingt un pieds huit pouces de face à la dite rue St. Louis, sur soixante-dix pieds de profondeur et face à la dite rue des Marais, et le lot numéro treize, [illegible] dans la profondeur du dit lot No. douze, mais séparé par un passage, mesure vingt un pieds huit pouces de face à une allée conduisant de la rue des Marais à la rue Tremé, au centre du dit îlet. Ces lots sont formés d'un lot désigné par le numéro douze, sur un plan particulier du dit îlet, dressé par Bourgerol, voyer, le 24 avril 1840, et annexé à un acte passé au rapport de Lucien Hermann, notaire public en cette ville, le 28 des dits mois et an.
Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 3 juil—3 en 30 Shérif de la Cour de Commerce

COUR DE COMMERCE—No. 3,460—Michael Maher vs. Patrick Summers—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jas. Holbert et à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le mardi 18 juillet 1843, à midi, la propriété ci après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Un lot de terre situé au faubourg Franklin, de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Mandeville, Urquhart, Girod et Marigny, désigné par le No. cinq de l'îlet No. cinquante sept, d'après le plan original du dit faubourg, mesurant, au pied anglais, trente-cinq pieds de face à la rue Mandeville, sur cent dix huit pieds de profondeur, ensemble avec toutes les améliorations qui sont dessus.
Cette criée étant la seconde et dernière ledit lot de terre ci-dessus décrit sera définitivement adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son obligation avec caution bonne et satisfaisante, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
EMILE LA SERE, 1 juillet—3t en 15 Shérif de la Cour de Commerce

Mme Veuve Leloup vs. Louis Moreau.
COUR DE PAROISSE—No. 15,919—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, lundi, le 31 juillet 1843, à midi,
Trois certains lots de terre situés en cette ville, sur le Chemin du Bayou faubourg Tremé, désignés par les Nos 1, 2 et 3, sur un plan dressé par Louis Bringier, le 6 septembre 1826, et déposé en l'étude de William Boswell, ex-notaire public, maintenant décédé; ensemble avec les améliorations qui se trouvent sur chacun des dits lots; le lot No. 1, mesure 30 pieds 6 pouces de face au chemin du Bayou, 183 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur et face à la rue Galvez, 175 pieds 11 pouces 13/14 de ligne qui le sépare du lot No. 2, et 30 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le lot No. 2, 30 pieds 6 pouces face sur le Chemin du Bayou 175 pieds 11 pouces 13/14 de ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. un, 180 pieds huit pouces et demi de ligne sur la ligne qui le sépare du lot No. 3, et 30 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou, et 168 pieds 9 pouces et une demi ligne de profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No 2, 161 pieds 6 pouces et 7 3/4 lignes, sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, et 31 pieds de largeur sur la ligne du fond.
Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant. D. AUGUSTIN, 27 juin—3f en 30j shérif de la paroisse d'Orléans

COUR DE COMMERCE—No. 6,048—Hart M. Shiff vs Andrew Hodge jr—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, le vendredi 4 août 1843, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:
Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situés dans l'îlet borné par les rues Marais, Conti, St. Louis, et Tremé, en cette ville, lequel îlet fait partie de l'ancien cimetière protestant, lesquels lots de terre sont désignés par les numéros onze et quatorze, d'après un plan particulier du dit îlet [illegible] Wm. Christy, notaire public le 31 mars 1841; ledit lot numéro onze mesure vingt un pieds trois pouces de face à la dite rue St. Louis, sur soixante-dix pieds de profondeur; et le dit lot no. [illegible], immédiatement dans la profondeur du dit lot No. onze, mais séparé par une allée, conduisant de la rue des Marais à la rue Tremé, au centre du dit îlet, sur une profondeur de cinquante pieds, lesquels deux lots de terre sont formés d'un lot désigné par le numéro onze sur un plan dressé par Bourgerol voyer, le 24 avril 1840 et annexé à un acte passé au rapport de Lucien Hermann notaire public en cette ville le 28 des dits mois et année.
Conditions, comptant. EMILE LA SERE, 3 juil—3 en 30 Shérif de la Cour de Commerce

AVIS LEGAUX

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—No. 15,807—Hugo C. Gildemeester vs ses créanciers et les créanciers de la société dernièrement dissoute de H. C. Gildemeester & Co—La cession de biens par le pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et des créanciers de Hugo C. Gildemeester & Co. Il est ordonné que les créanciers du dit insolvable s'assembleront en l'étude de A. Mazureau, notaire public, le lundi, 10 de juillet 1843, pour y délibérer sur les affaires dudit insolvable, et en même temps que toutes poursuites contre les biens et la personne dudit pétitionnaire sont suspendues. Il est de plus ordonné que G. de Armas, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Par ordre de la Cour. Bureau du Greffier, Nouvelle Orléans, le 8 juin 1843. C. WEYSHAM, Député Greffier. 9 juin—3en30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Mercredi 7 juin 1843—Présent l'hon. A M Buchanan juge—No 19968—John F. Miller vs ses créanciers et les créanciers de James Marsh & Co. Sur motion de H. B. Stawbridge avocat de A. Oliver et autres et sur la suggestion que les avis habituels et nécessaires d'une assemblée des créanciers qui devait avoir lieu aujourd'hui n'ont pas été donnés—Il est ordonné que ladite assemblée est renvoyée et qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable aura lieu pardevant C. Pollock not. pub. le mardi 10 de juillet 1843, à 10 heures A. M. pour y nommer des syndics et y délibérer et agir sur les affaires en général du dit insolvable. Extrait des minutes. W. F. WAGNER, Dep Greffier 10 juin—3 en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Succession de Maria Ann Rebolt—Paroisse de Jefferson.—George Mayer est venu en Cour et y a enregistré sa pétition, demandant à être nommé exécuteur testamentaire datif du dernier testament de Mme Maria Ann Rebolt, et à moins d'opposition faite à cette pétition dans les dix jours, des lettres seront émises en faveur du pétitionnaire. Par ordre de la Cour—20 juin 1843. 1 juillet—3 n 10 PERSIFOR F. SMITH juge

PAR LE REGISTER.

Succession de Bernard Fox.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS
LUNDI dix Juillet 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 19 mai 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Bernard Fox, les lots de terre et esclaves ci-après décrits, savoir:
Trois lots de terre situés à Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les numéros un et deux dans l'îlet A, et numéro un dans l'îlet B, savoir les lots numéros un et deux dans l'îlet A sont contigus et mesurent chaque trente pieds à la rue Adams, entre les rues Neuvième et Napoléon, sur une profondeur de cent dix sept pieds six pouces, entre lignes parallèles; le lot numéro un fait l'encoignure des rues Neuvième et d'Adams, et le lot numéro un de l'îlet B forme l'encoignure des rues Madison et Dixième, et mesure trente pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de cent dix-sept pieds et face à la rue Dixième.
ESCLAVES
MARGARET, négresse âgée de vingt ans
DANIEL, nègre âgé d'environ trente deux ans
ELIAS, nègre âgé d'environ vingt quatre ans.
Conditions de la vente:—Une moitié comptant et la balance à six mois de crédit en billets endossés à satisfaction, assurés par hypothèque spéciale, lesquels billets porteront intérêt à raison de cinq pour cent par an du jour de leur échéance jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens 7 juin—3 en 30
N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Y. Lewis, notaire public.

Succession du docteur David C. Ker.
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.
LUNDI dix juillet 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St Louis entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 6 juin 1843 il sera vendu pour le compte de la succession du docteur David C. Ker.
L'esclave LUCY, mulâtresse, âgée d'environ vingt-deux ans.
Conditions de la vente: Une moitié comptant et la balance à trois mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement. W. F. C. DUPLESSIS, 8 juin—3 en 30j Register des Testaments.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant H. B. Cenas, notaire public.

Succession de W. E. Crouch
VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS
LUNDI, dix juillet 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans Etat de la Louisiane, en date du 26 juin 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de W. E. Crouch,
Diverses dettes dues à Crouch & Co. par différentes personnes.
5 actions dans le fonds capital de la compagnie du Théâtre d'Orléans; billet de P. Buzenau pour $111, 36.
Conditions—Comptant.
Et le même jour, à 4 heures P. M. au bureau du Register des Testaments rue Ste. Anne, entre les rues Condé et Royale, il sera également vendu pour le compte de la dite succession.
Une boîte d'outils. Conditions, comptant. W. F. C. DUPLESSIS, Reg des Testamens 28 juin

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession d'Amable Charbonnet—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Marie Françoise Zulme Lanquille veuve d'Amable Charbonnet, tutrice naturelle de ses enfans mineurs ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 6 juill—3 en 10j Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Wm C. Regan—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte provisoire présenté par [illegible] ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour W. F. C. DUPLESSIS, 6 juill—3 en 10 Register des Testamens

Succession de Benjamin Webster.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Edward H. Durell, curateur de la succession de Benjamin Webster, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 6 juil Register des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que F. M. Bertonia a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Frederick Beckmann, décédé [illegible]. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 30 juin—3 en 10 Register des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de James F. Biscoe—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Joseph McDonnell, curateur de la succession de James F. Biscoe, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 30 juin Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Jesse Putnam—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Isaac Bridge, curateur de la succession de Jesse Putnam ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 1 juil—3 en 10 Register des Testaments

REÇU par les derniers arrivages,
Cerises de Paris en verre blanc,
Absynthe Suisse, première qualité,
Huile d'olive de Plagnol,
Liqueurs superfine de Champion,
Anisette superfine de Bordeaux,
Vins en barrique de diverses marques.
J. F. LORTHIER, encoignure Royale et Douane. 5 juin

VINS, Anisette et Liqueurs,
100 barriques vins de Marseilles de Elisée Baux, Frontignan et Latour.
50 barils, [illegible] Montferrand,
200 caisses St. Julien et St. Estèphe Médoc,
300 do. vins blancs de Lecocq, en bouteilles et 1/2 bouteilles, Sauterne, Barsac et Carbonnieux,
150 caisses liqueurs assorties,
6 paniers anisette superfine, fine et commune,
30 1/4 barriques Madère de Marseille, article supérieur.
11 barils [illegible] do.
25 1/4 barriques vin de Porto,
En magasin et à vendre par J. F. BERCIER & Co. 27 jn 54, Vieille Levée, entre St. Louis et Conti

CHOCOLAT espagnol—5 caisses chocolat doux, dernièrement reçues et à vendre par J. F. BERCIER & Co 27 jn 54, Vieille Levée, entre St Louis et Conti

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 27 jn 54, Vieille Levée, entre St Louis et Conti

HUILE—75 paniers huile d'olive de James Planiol, en bouteilles de 24 paces, à vendre par J. F. BERCIER & Co. 27 jn 54, Vieille Levée, entre St Louis et Conti

REÇU par le navire Tippecanoe venant du Havre: Camails noirs et blancs, garnis de dentelle, pèlerines dentelles [illegible], écharpes [illegible], [illegible] malines, [illegible] grenadine à vendre par CASTAING & LOMBARD. 53 rue Conti 8 jn

VIEUX vernis, reçu par le navire Tippecanoe venant du Havre, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 53, Conti 8 jn

EAU DE VIE et Genièvre—100 barils frais et de preuves, en magasin et à vendre par GEORGE HARRISON, 67, Tchoupitoulas 6 juin

VINS, imitation Muscat et Porto, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 82, Gravier 25 mai

CHANGE—$2,000 à vue sur New York, à chèques [illegible] chaque, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras 26 juin

SACS DE FIBRE—3,000 à vendre par NORCROSS & FORDICE, 40, Gravier 26 jn

VIN—12 paniers Champagne, à vendre par C. DOANE & Co. 69 Poydras 22 juin

HUILE de palmachristy—30 barils No. 1, à vendre par C. DOANE & Co. 69 Poydras 22 juin

CAFE de Rio, en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co. 84 Bienville 20 juin

PORC—300 barils mess, à l'inspection, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas 19 juin

BŒUF—200 barils mess, M.O. et prime, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas 19 juin

GRAISSE—50 barils prime en magasin, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas 19 juin

BŒUF et Porc Mêlés—Quelques barils à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 93, Tchoupitoulas 19 juin

VERITABLE Bière d'Ecosse, Porter de Londres. A vendre en gros et en détail, chez VALETON FRERES, 22 St Charles. 21 jn

CONFITURE de la Havane—20 caisses, à vendre par les soussignés. VALETON FRERES, 22, rue St Charles.

FROMAGE de Hollande, Saucissons de Lyon, Patés truffés, truffes pures; Sardines à l'huile, Petits pois. A vendre par les soussignés, VALETON FRERES, 21 jn 22, rue St. Charles.

MARCHANDISES sèches à bon marché—78 colis marchandises sèches à très bon marché et très convenables, en débarquement des navires Memphis et Auburn, à vendre pour du comptant par PEET & MORTON, 21 juin 17, Chartres

JOHN B. BYRNE, a ce jour pris en société son neveu THOMAS BYRNE. Les affaires seront conduites comme par le passé, sous la raison de J. B. BYRNE & Co 17 juin—10

RAISINS—150 caisses Raisin M. R. et une caisse chocolat Espagnol, en débarquement de la goélette Belle, et à vendre par T. TINTORER, 17 juin—3 153, Vieille Levée

JAMBONS—40 boucauts épaules et plats-côtés, à vendre par HARTWELL & KIDDER, 17 juin 44 Poydras

VIN ROUGE—actuellement en débarquement de la barque Sarah Hand, de Bordeaux et à vendre par les soussignés,
98 barriques vin rouge St. Estèphe Médoc.
22 barriques do. Montferrand.
BOUTIN, GALLY & Co. 13 mai 79, Toulouse.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET
MERCREDI 12 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
30 actions de la Compagnie d'Assurances des Marchands sur lesquelles $30 ont été payées.
20 actions de la Banque du Gaz sur lesquelles $10 ont été payées.
Conditions comptant. 10 juillet

PAR WM. G. HEWES.
Plaqué.
IL sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres, No. 40, mercredi 12 du courant, à midi,
Une quantité de plaqué (316 pièces) fait sur ordre et d'une beauté garantie, consistant en: Cafetières et théières, sucriers, crémiers, porte-liqueurs, salières, cuillers à dessert et à thé, fourchettes à dessert et autres, soupières, saucières, couteaux à poisson, beaux couteaux et fourchettes à dessert. Aussi: couteaux de tables à manche d'argent, fourchettes et couteaux à découper do.
La vente sera faite par petits lots. 10 juil—2

PAR F. DUTILLET.
MARDI, 18 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.
Un Terrain No. 3, de l'îlet No. 3 situé dans la Seconde Municipalité, et borné par les rues Dryades, Hercules, Erato et Thalia.
Un Terrain situé rue des Remparts entre les rues Dumaine et St. Philippe, côté de la ville, mesurant 30 pieds de face sur 90 pieds de profondeur, mesure française.
Hypolite, griffe de 36 ans
Charlotte, négresse de 25 ans
Arthémise, mulâtresse de 14 ans
Conditions—Les terrains un dixième comptant, et la balance à un, deux, trois, quatre et cinq ans, avec endossement sur le premier billet seulement et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les esclaves, un dixième comptant, et la balance à un, deux et trois ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés par C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 juil—10, 15 et 18

PAR TRICOU & DUREL.
Le William De Roye contre ses créanciers
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 7 juillet 1843, il sera vendu le vendredi 21 juillet, à onze heures du matin, Place St. Antoine derrière la cathédrale les articles ci-après décrits, abandonnés par ledit insolvable à ses créanciers, savoir:
4 mulets, un cheval, 4 charrettes avec harnais, trois vieilles charrettes, un coffre fort et un bureau.
Conditions comptant. 10 juillet—10, 15 et 21

TARD & BLAUHE
PAR ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, il sera vendu, mercredi, 12 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, vis à vis les magasins rouges, troisième municipalité, une partie des voiles et du gréement du navire Gerard abandonné en mer 8 juil—4

AVIS AUX HABITANTS

L. DUPERRON,
&
E. DELCAMBRE.
Drs DENTISTES.

250 [illegible] Entre [illegible]
ONT l'honneur de prévenir le public [illegible] St. Jean Baptiste [illegible] E. DELCAMBRE [illegible] exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leurs ouvrages et leurs opérations, [illegible] personnes qui honoreront M. Delcambre de leur confiance [illegible] quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans [illegible] droit. En conséquence les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération des dents [illegible] 17 mai

DR BLANCHARD,
Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses, Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et de celle de la Nouvelle-Orléans.
POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.
Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la position des dents.
Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et consignée, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de toutes opérations [illegible]
Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, [illegible]
L'opération se fait sans causer aucune douleur [illegible] en quelques minutes.
Récemment inventé pour aurifier les Dents.
Or garanti sans aucun alliage, plus malléable et plus pur que celui que l'on emploie ordinairement.
Nouveau métal fusible dit Platina, pour plomber les dents.
Liqu. Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.
Elixir pour raffermir les gencives et consolider les dents chancelantes.
Eau Dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.
Eau de vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives [illegible]
Opiat au quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.
Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre de dessus les dents.
Son cabinet, rue Royale, 10, entre St. Louis et Conti tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi. [illegible] Au magasin rue de Chartres, No. 47 [illegible] mars

AVIS DE DENTISTE.
D. P. SMITH, Chirurgien Dentiste [illegible] St Charles No 110, près l'encoignure de la rue Lafayette [illegible]
Rev. W. A Scott, Dr W. H. Tagarden
J. W. Stanton, L. K. Donnelly,
J. Young, C. W. Tolin,
E. Morton Quirk, W. H. Wheaton,
H. Williams, W. G. Latham
Mr. Whitney, Capt. Taylor, Baltimore
H. Page, J. Morehead,
Wm Siegelson.
En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on évite la douleur de se faire poser une dent [illegible] par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait inutile. 11 fév—1an

PLATINAGEMENT.
M. ACHILLE LION, docteur dentiste de la faculté de Paris, après de nombreuses recherches, vient de découvrir cette composition qu'il emploie avec le plus grand succès pour plomber les dents douloureuses. Cette pâte, toute immédiate, est incorruptible, elle s'emploie à froid, presque liquide et sans faire éprouver la moindre douleur, [illegible] N. 44 rue Royale, entre Douane et Bienville [illegible]

SANGSUES.

SANGSUES—50,000 Sangsues, rue St. Pierre, entre Chartres et Royale.
Le soussigné, arrivé de France, a l'honneur d'informer le public de l'ouverture de son grand dépôt permanent d'excellentes sangsues de Hongrie, qu'il offre à vendre en gros et en détail à des prix très modérés. [illegible]
Dépôt de mes sangsues à la paroisse St. Jean Baptiste, Bonnet Carré, [illegible] CH. GUERINEAU
P. S.—Reçu par le navire Persian, du Havre, un assortiment de librairie et papier à tapisserie.

SANGSUES, SANGSUES.

REÇU par le navire Victor, [illegible] 2 millions de sangsues, françaises, à vendre au nouveau dépôt rue Royale No. 300, entre St. Philippe et Ursulines, à 10 et 20 cents les plus grosses.
On trouvera toujours des sangsues hongroises et suédoises, [illegible] aux prix les plus modérés.
[illegible] farine de riz, [illegible] pâte pectorale, [illegible] articles de parfumerie [illegible]
On prend les billets de 1re municipalité au pair. PAUL TRASFOREST 6 juin

SANGSUES.

VU la grande quantité de Sangsues récemment reçues de France et d'Espagne [illegible]
RENAUD PETITBIEN, Rue Quartier No. 10, entre Condé et Vieille Levée 6 juin

SANGSUES.

SANGSUES Hongroises récemment reçues par le navire Emile de Bordeaux, à vendre à l'entrepôt général rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96 [illegible] Le dit entrepôt est toujours pourvu comme ci-dessus et les prix ne varieront jamais.
Les ordres pour la campagne seront exécutés avec toute la promptitude possible. 27 juin J. P. SOUBIRAN.

DETENU à la geôle de police de la Municipalité No. 3, depuis le 30 juin dernier, un nègre nommé JOE ou PAUL, se disant appartenir à M. Sandoval ou Chandler, avocat à la Mobile. Il est âgé de 35 ans, taille de 5 pieds 2 pouces et demi, bien constitué, ayant un doigt de la main gauche coupé, ne parlant qu'anglais.
Le propriétaire est requis de payer les frais du dit avis au bureau de cette feuille, et de réclamer ledit esclave au bureau du Recorder, en se conformant à la loi.
Nouvelle-Orléans, le 4 juillet 1843 MIGUEL HERNANDEZ, 6 juil—10 2d Lieutenant de la garde.

$10 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne depuis le 22 mai, la négresse ISABELLE, créole, âgée d'environ 16 ans, parlant anglais et français. Elle était vêtue d'une robe d'indienne couleur canelle et un mouchoir blanc [illegible] On dit l'avoir vue du côté du railroad à Gentilly, [illegible] rue de Chartres No. 29 FORCADE & Co 21 juin

SUCRE—168 douzaines en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 6 juil 49, Commune

AVIS.
MEFIEZ VOUS DES CONTREFACTEURS.
LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Anti-fébriles de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre la contrefaçon de cet article. Depuis son arrivée en ville, il a acquis la certitude que beaucoup d'apothicaires offrent un article qui en [illegible]. Cet article réel et garanti se vend seulement chez les personnes suivantes
G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. P. Barbor, encoignure Girod et Tchoupitoulas.
Doyle Boteman, 94, Bâtisses triangulaires.
Laville, encoignure Hôpital et Vieille Levée.
Shane & Healey, encoignure Commune et St. Charles.
Geo. Jones, apothicaire, Cercle Tivoli
G. B. PEARSON, 1 mai—6m Pour John Sappington & Sons.